


### RAPPORT

#### Evaluation Rapide de Protection de Diallassagou

<p><b>Carte de la zone de l'ERP :</b></p>  <p><b>MOPTI</b>  <b>Latitude :</b> N14°29'42''  <b>Longitude :</b> O4°11'45''  <b>Altitude :</b> 279.6 m  <b>Précision :</b> 7.7 m</p>	<b>Dernière mise à jour</b>	30/06/2022
	<b>Dates de l'ERP</b>	27 au 29/06/2022
	<b>Localités affectées</b>	Région de : Cercle de : Bankass Commune de : Diallassagou Villages : Diallassagou
	<b>Populations affectées</b>	Cette évaluation a concerné les communautés de la commune de Diallassagou située dans le Cercle de Bankass. Ces communautés sont composées majoritairement de Dogons, de Peulhs, de Bozos, de Tamasheqs, de Mossis, de Sonrhais et de Bambaras. Les personnes déplacées de Diallassagou sont estimées à environ 32 ménages dont 55 femmes, 24 hommes, 64 garçons et 82 filles.
<b>Déclencheur de l'ERP</b>	<p>Cette évaluation rapide de protection fait suite à une alerte de mouvement de population reçue du cluster protection après la visite terrain avec le département protection NRC et confirmé par le SDES. Cette alerte a fait cas d'une attaque à Bankass dans le village de Diallassagou. Cette attaque, en plus des opérations militaires de la sécurisation dans la zone, a provoqué le déplacement forcé de populations civiles vers Mopti plus précisément à Sarema, Barbé et Million-Kin.</p>	

--	--	--

	<b>Méthodologie</b>	<p>Au cours de cette évaluation, des observations directes ont été faites ainsi que des groupes de discussions homogènes par âge et sexe et des entretiens avec les informateurs clés dans les localités d'accueil de Sarema, Barbé et Million-Kin . Cette évaluation a concerné essentiellement les personnes déplacées de Diallassagou.</p> <p>Il faut noter que les groupes de discussions n'ont pas pu se faire avec les jeunes filles et les jeunes hommes car, ils étaient absents. Cette absence s'explique par les travaux champêtres et l'exode rural vers les grandes villes à la recherche d'une meilleure condition de vie.</p> <p><b>Pour les déplacés de Diallassagou :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>• 02 informatrices clés âgées de 40 ans ;</li> <li>• 01 informatrice clé âgée de 36 ans ;</li> <li>• 01 informatrice clés âgées de 35 ans ;</li> <li>• 01 informateur clé homme âgé de 18 ans ;</li> <li>• 01 informateur clé homme âgé de 55 ans.</li> <li>• 01 focus group de discussion avec les hommes âgés de 26 ans à 40 ans ;</li> <li>• 02 focus groups de discussion avec les femmes âgées de 40 ans et plus ;</li> <li>• 02 focus groups de discussion avec les femmes âgées de 26 à 40 ans</li> </ul>				
	<b>Résumé des problèmes rapportés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meurtres</li> <li>- Agressions physiques</li> <li>- Enlèvements</li> <li>- Restriction de mouvements</li> </ul>	Vols des bétails et biens matériels	Incendie des maisons, véhicules et des greniers de vivres,	Destruction/perte des documents d'état-civil (CNI, AN etc.)	-Déplacement forcé des ménages -Détresse psychologique et émotionnelle
	<b>Résumé de la situation et les recommandations au Cluster Protection</b>	<p><b>PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL :</b></p> <p>Le contexte sécuritaire dans le cercle de Bankass a connu une accalmie par rapport à l'année 2021 où il était assez volatile et complexe marqué par les tensions entre les signataires des accords de paix (Cercles de Koro et Bandiagara) et les affrontements réguliers entre les groupes armés non étatiques (GANE) et les milices d'auto-défense (Dozo) dans plusieurs communes des localités du cercle.</p> <p>Les récentes opérations de sécurisation des Forces de défense et de sécurité maliennes (FAMA) dans la région de Bandiagara ont amené plusieurs communautés à se déplacer par crainte de représailles de la part des GANE.</p> <p>Cette situation a augmenté les vulnérabilités et malgré les assistances multisectorielles et intégrées, les besoins</p>				

restent importants. Les communautés sont victimes de meurtres, d'enlèvements, d'incendies de maisons, de stocks de vivres, de biens privés, de vol de biens, matériel et de bétail. Elles sont aussi confrontées à des restrictions de mouvements due à la présence d'engins explosifs improvisés (EEI) ou d'hommes armés réduisant l'accès aux services sociaux de base comme les structures sanitaires, à la fermeture des écoles, à l'interdiction de tenir ou de participer aux marchés hebdomadaires etc.

**PRESENTATION/DESCRIPTION DU SITE DE L'ERP :**

Jadis « village fétiche » fondé par les pêcheurs Bozos avant l'avènement de la DINA en 1818, Mopti portait alors le nom de Sangha qui signifie « lieu de rassemblement ». En effet, il s'y trouve un port fluvial actif par lequel transitent les personnes et les marchandises et on compte environ 168 980 en 2018 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2018. Les principales ethnies de la localité sont les Bozos, les Peulhs, les Makaras, les Bobos, les Sonrhais et quelques Mossis. L'économie de Mopti est basée sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le commerce. Le tourisme était l'une des principales sources de revenu la localité mais l'insécurité a ralenti ce secteur.

Mopti est le chef-lieu du Cercle du même nom et la capitale de la 5ème région économique du pays. Elle est située au confluent du Bani et du fleuve Niger. Mopti compte de nos jours 11 (onze) quartiers dont Sévaré et s'étend sur une superficie d'environ 125km<sup>2</sup> dont une surface bâtie de 5km<sup>2</sup>. La commune urbaine de Mopti a été créée par la loi 96-059 des 4 -11-96 portant création des communes.

Les limites de la commune de Mopti sont celles relatives à la loi n°61-36/AN-RM du 20 janvier 1961 portant rattachement des villages de Sévaré, Tiaboly et Banguetaba consécutive à la délibération n°11/60 du 28 décembre 1960 du conseil municipal de Mopti. À la suite de ce rattachement, les limites territoriales de la commune de Mopti sont fixées par un polygone irrégulier de neuf côtés dont les angles sont situés aux points suivants :

À 500 mètres au Nord de la mare de Daka Namara sur le fleuve Niger.

- Point situé à 20 m de l'extrémité Nord de la concession de l'élevage sur la route internationale (Sévaré – Gao)
- Point situé à 500 mètres de l'extrémité de Sévaré sur la route de Bandiagara.
- Point situé à 500 mètres de l'extrémité Est du terrain d'aviation.
- Point situé à 400 mètres Barbé sur la route internationale de Sévaré – Bamako
- Point situé à 500 mètres au Sud du cimetière chrétien de Tibo
- Point situé à 500 mètres à l'extrémité Sud de l'entrée de la mare de Sabacarré sur le Bani.
- Point situé sur la rive droite du fleuve Niger à 200 mètres au Sud du cimetière Africain de Mopti
- Point situé à 200 mètres à l'Ouest de Toguéré Kobaka Hindé.

On dénombre 400 salles de classe d'établissements classiques de premier cycle, 185 medersas, 36 écoles classiques second cycle , 07 lycées dont 05 à Sévaré et 02 à Mopti et 03 centres de formation professionnelle.

**Hydraulique :**

Dans le domaine de l'hydraulique, la commune de Mopti bénéficie de la présence de la SOMAGEP. Le taux de couverture des besoins est de 50,03 %. Les contraintes sont entre autres, la situation sécuritaire et les difficultés d'accès dans la partie inondée de la commune (Source : DRH, Aout 2020).

**La santé :**

Dans la commune, il existe six (6) CSCOM et un (1) CSREF et l'hôpital général Sominé Dolo de Sévaré.

**ACTION EN COURS :**

- Une évaluation rapide de protection menée par le département protection de NRC
- Un recensement des enfants de 05 à 12 ans par le département Education de NRC,
- Le monitoring de protection par le partenaire du HCR
- L'identification des personnes en besoin de documents d'état civil par ACEF,
- L'identification des survivantes de violences basées sur le genre par UNFPA.

**RESUME DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ERP :**

A l'issue de l'ERP, les recommandations principales sont les suivantes :

- Mettre en place ou redynamiser les mécanismes de protection communautaires afin de contribuer au renforcement de l'environnement de protection ;
- En cas de déplacement prolongé, apporter une assistance en activités génératrices de revenus afin de permettre une autonomisation des ménages déplacés ;
- Faciliter l'obtention des documents d'état-civil détruits pendant les violences qui ont provoqué le déplacement forcé ;
- Fournir une assistance alimentaire aux personnes déplacées ;
- Faire un suivi de la situation sécuritaire des zones de départ et se rassurer que les conditions soient favorables avant un éventuel retour des populations déplacées ;
- Faire l'identification des cas de protection individuels et en assurer la prise en charge ;
- Fournir une assistance en kits abris et NFIs aux ménages déplacés pour leur permettre de faire face à la période hivernale ;
- Faciliter l'accès des PDI aux soins médicaux ;
- Faciliter la réunification familiale des personnes séparées d'avec leurs parents ;

		- Renforcer la connaissance des communautés sur la COVID-19 et les gestes barrières en mettant à la disposition de la communauté des kits d'hygiène.				
	Niveau de l'alerte	1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
Sécurité, déplacement et protection générale		<p>La situation sécuritaire dans le cercle de Bankass est volatile à cause de la présence des groupes armés non étatiques(GANE), de la prolifération des armes légères, de l'augmentation des GANE, de la fréquence des attaques perpétrées contre les populations civiles et de l'application de la charia qui se manifeste par l'obligation du port du voile pour les femmes (sinon leurs époux encourent le risque d'être enlevés en guise de représailles), le raccourcissement de la longueur du pantalon pour les hommes et le paiement de la Zakat sur le bétail et les vivres.</p> <p>Selon les participants aux groupes de discussions et certains informateurs clés, la commune de Diarrassagou a longtemps été assiégée par les GANE et récemment l'opération militaire qui avait pour but de sécuriser la localité a engendré après le départ des militaires, des représailles contre la population civile. En effet, le samedi 18 juin 2022 vers 16h00, la localité a été d'abord encerclée par les GANE, puis ils ont fait irruption dans le village avec des tirs nourris. Cette situation a causé des dégâts humains (des morts, des blessés, des disparitions et des enlèvements) et des dégâts matériels (des maisons, des boutiques, des greniers, des motos, des véhicules, des animaux, des biens, incendiés ou volés) très importants.</p> <p>Lors des groupes de discussions ou des interviews avec des informateurs clés, il est ressorti que le nombre de personnes ayant perdu la vie serait d'environ 130, plus</p>	<p><b>Aux acteurs administratifs et de la police :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les missions de police dans les localités de départ en vue de faciliter le retour des PDI dans leurs localités d'origine ;</li> <li>- Renforcer les missions de police dans les localités d'accueil afin de contribuer à l'amélioration de du sentiment de sécurité chez les PDI.</li> </ul>

		<p>de 500 têtes d'animaux auraient été emportées, et des gens auraient été blessés par balles ou brûlés dans les incendies provoqués.</p> <p>Les déplacés interrogés au cours de cette évaluation affirment avoir eu des itinéraires différents, certains ont quitté Diarrassagou pour Sogolo à environ 7 kilomètres avant d'atteindre Bankass ensuite Sévaré ; d'autres sont passés par Kikilé, Sokolo, Bankass pour arriver à Sévaré. Les moyens de transport utilisés sont les charrettes, les minibus et les camions remorques.</p> <p>Les personnes déplacées affirment qu'elles retourneront mais à condition que la situation sécuritaire s'améliore dans leur localité d'origine., Elles souhaitent donc rester sur les sites d'accueil jusqu'à ce que les conditions de sécurité soient favorables à leur retour.</p>	
<p><b>Cohésion sociale</b></p>		<p>Lors des échanges, les personnes déplacées ont indiqué avoir été bien accueillies par la communauté hôte. Ils ont salué l'hospitalité et le sens de solidarité des familles d'accueil en dépit de ressources très limitées et sollicitent le concours des organisations humanitaires pour alléger la charge supplémentaire occasionnée par leur présence au sein de ces ménages d'accueil.</p> <p>Au cours des discussions, il est ressorti qu'aucune tension n'existerait ni entre les membres de la communauté d'accueil et les personnes déplacées et ni entre les personnes déplacées elles-mêmes. Ces relations de bonne entente se justifient par l'accueil chaleureux, les dons en habits, en nourriture et en abris et l'utilisation partagée des points d'eau.</p> <p>Pendant, les discussions de groupe, certaines personnes déplacées affirment participer aux travaux domestiques avec les familles d'accueil.</p>	

<p><b>Protection de l'enfance</b></p>		<p>Il est ressorti des groupes de discussions que les enfants ont été touchés par les violences. Au moment de l'évaluation, l'équipe a observé que plusieurs enfants étaient atteints d'allergies cutanées et de la toux.</p> <p>Les personnes interviewées ont signalé le cas de neuf (9) enfants non accompagnés dont six (6) garçons et trois (3) filles de tranches d'âge comprises entre 07 et 12 ans.</p> <p>Au moment de l'ERP, l'équipe n'a pas identifié d'enfants associés aux groupes armés ni d'enfants mendiants (talibés). La non-scolarisation ou la déscolarisation expose les enfants à certains risques de protection (exploitation, traite, recrutement par les GANE, etc).</p> <p>D'après les interviewées, la commune se serait vidée de ses adolescents et certains jeunes sous l'influence des groupes armés auraient exigé que les jeunes hommes rejoignent leurs rangs. Ces jeunes hommes auraient donc choisi comme alternatives d'aller dans les grandes villes, en quête d'une vie meilleure et de plus de sécurité.</p> <p>D'après plusieurs personnes interviewées, l'école ne serait plus fonctionnelle dans la commune de Diarrassagou sous la menace des GANE depuis 2 ans laissant place à l'apprentissage dans les médersas.</p> <p>Sur le plan de la documentation civile, les personnes déplacées affirment qu'aucun enfant ne posséderait de documents d'état-civil, lesquels documents auraient été perdus dans les décombres pour certains et jamais obtenus pour certains.</p> <p>L'équipe de l'évaluation a constaté le manque d'espace récréatif dans toutes les localités d'accueil visitées pour les enfants, ils sont en manque de chaussures et d'habits et sont exposés aux aléas climatiques en cette période de forte chaleur.</p>	<p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <p><b>Aux acteurs du cluster de la protection de l'enfance:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les enfants séparés et les orienter vers les acteurs en charge de recherche et de réunifications familiale (COOPI, UNICEF)</li> <li>- Faire la prise en charge des enfants ayant des besoins en appui psychosocial,</li> <li>- Mettre en place des espaces amis des enfants</li> </ul> <p><b>Aux acteurs de l'éducation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un espace d'apprentissage temporaire (EAT) pour les enfants.</li> </ul> <p>Aux acteurs humanitaires :</p> <p><b>Aux acteurs du cluster santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en charge les enfants malades atteints d'allergies et de toux</li> </ul> <p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister les enfants en kits vestimentaires pour les protéger des maladies et autres aléas climatiques.</li> <li>- Assistance en délivrance de documents d'état civil</li> </ul>
---------------------------------------	--	--	---

		<p>Les femmes déplacées ont soulevé la présence d'une mare et d'un grand puits non protégé, qui pourraient être dangereux pour les enfants qui s'y aventureront.</p>	
<p><b>Violences basées sur le genre</b></p>		<p>Les participants aux groupes de discussion ainsi que les informateurs clés interrogés ont affirmé que des femmes dans les localités d'origine auraient été obligées à porter le voile au risque d'être victimes de violence physique. Leurs mouvements auraient été restreints par peur d'être victimes d'agression de la part des GANE. Par contre, elles n'auraient pas connaissance de structures de prise en charge selon elles.</p> <p>Les participants aux groupes de discussion ainsi que certains informateurs clés interrogés affirment que les pratiques de mariages d'enfants et les mutilations génitales féminines se feraient de moins en moins depuis les sensibilisations adressées aux communautés sur leurs conséquences.</p> <p>Les interviews avec les communautés ont révélé que l'attaque de Diallassagou a suscité la peur et l'angoisse.</p> <p>Les participants aux groupes de discussion ainsi que les informateurs clés interrogés ont fait ressortir que les personnes de sexe masculin seraient particulièrement visées.</p>	<p><b>Aux acteurs du sous-cluster Violences Basées sur le Genre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenir des séances de sensibilisation afin de prévenir et/ou réduire les pratiques néfastes basées sur le genre.</li> </ul>
<p><b>Personnes à besoins spécifiques</b></p>		<p>Lors des échanges avec les informateurs clés et les groupes de discussions, les personnes à besoins spécifiques identifiées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 homme de 60 ans, 01 femme de 38 ans et 01 femme de 50 ans atteinte d'hypertension artérielle ;</li> <li>• 01 homme de 70 ans atteint de diabète et d'hypertension artérielle ;</li> <li>• 02 hommes avec un handicap visuel âgés respectivement de 40 ans et 60 ans ;</li> <li>• 01 fille de 15 ans sourde et muette ;</li> </ul>	<p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister les personnes à besoins spécifiques en vivres, cash et NFIs.</li> <li>- Assurer le référencement des cas qui nécessitent une prise en charge médicale</li> <li>- Veiller à une prise en charge médicale pour un suivi régulier</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 femme de 26 ans asthmatique ;</li> <li>• 03 femmes enceintes de 30 ans, 35 ans, et 26 ans</li> <li>• 01 fille de 20 ans épileptique ;</li> <li>• 01 fille de 14 ans sourde ;</li> <li>• 01 femme de 20 ans vivant avec un handicap physique.</li> </ul>	
<b>Lutte anti-mine</b>		<p>Selon les participants aux groupes de discussion, ils ont eu auparavant des échos en ce qui concerne les engins explosifs improvisés aux villages environnants mais pas dans la localité de Diallassagou proprement dite. Ils sont unanimes qu'ils n'ont pas eu connaissance d'engins explosifs improvisés sur les sites d'accueil et n'ont jamais reçu des séances de sensibilisation et d'éducation liées aux risques des engins explosifs improvisés.</p>	<p><b>Aux acteurs de lutte anti-mine :</b></p> <p><b>Aux acteurs de lutte anti-mine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des activités préventives telles que la sensibilisation et l'éducation sur les risques liés aux engins explosifs improvisés sur les sites d'accueil.</li> </ul>
<b>Ressenti psychologique</b>		<p>Il a été rapporté dans les groupes de discussion que plusieurs personnes déplacées ayant vécu les violences seraient toujours sous le choc. Cela se manifeste, chez les enfants, par le manque ou la perte d'appétit, la timidité, les cauchemars, et les pleurs. Le sentiment d'être abandonnés à la volonté des hommes armés a été très souvent évoqué par les interlocuteurs, qui pensent qu'ils doivent être mieux sécurisés afin de retourner et vivre dignement dans leurs localités d'origine. Les PDI ont des traumatismes psychologiques perceptibles surtout chez les femmes et les enfants qui sursautent au moindre bruit. Selon des personnes interrogées, les femmes et les enfants resteraient toujours hantés par le souvenir des violences subies par leurs parents et époux. Cette hantise se traduit par les troubles de sommeil et les cauchemars pendant la nuit. Elles ont à présent le sentiment d'être persécutées et pensent qu'à tout moment une autre attaque pourrait se reproduire.</p> <p>Selon les informations reçues lors des focus groups, les</p>	<p><b>Aux acteurs de prise en charge psychosocial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire l'identification et la prise en charge psychosociale individuelle et de groupe.</li> </ul>

		personnes déplacées seraient pour la plupart atteintes de détresse psychologique généralisée à cause de la séparation avec des parents proches (enfants et époux ) disparus, tués ou enlevés.	
<b>Terre, logement, propriété (LTP)</b>		Les personnes déplacées de Diallassagou présentes lors des focus groups ont fait cas de conflit lié à la terre et aux logements entre les agriculteurs et les éleveurs. Certains PDIs de Diallassagou vivent dans des familles d'accueil et d'autres en location dont les montants varient de 7500f, 10000f, 15000f et 17500f.	<b>Aux acteurs humanitaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter le paiement des frais de location</li> </ul>
<b>Accès aux services de base</b>		<p>Selon les participants aux groupes de discussions, le centre de santé et la mairie étaient fonctionnels à Diallassagou jusqu'au jour de l'attaque du village. Il existerait plusieurs points d'eau (Puits et un PMH) dans la localité d'origine. Et le marché hebdomadaire aurait lieu chaque lundi.</p> <p>Par contre, l'école est fermée depuis près de 02 ans à la suite de l'injonction des groupes armés.</p> <p>Dans les localités d'accueil, les services sociaux de base tels que les centres de santé, les marchés, les écoles et les infrastructures d'adduction en eau potable sont accessibles.</p> <p>Les frais de consultations médicales à Diallassagou s'élèveraient à 300 francs CFA selon les personnes déplacées.</p>	<b>Aux acteurs Eu, Hygiène et Assainissement :</b> <b>Aux acteurs Humanitaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès des PDIs à l'eau potable et aux services sociaux de base (centre de santé, école, marché etc.).</li> </ul>
<b>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</b>		<p>Selon le service local de santé et de l'hygiène publique du Cercle de Mopti, à la date du 20 au 30 juin 2022 zéro cas positif et zéro décès de la pandémie à Covid-19 n'ont été enregistrés. Lors des groupes de discussion, certains participants ont affirmé connaître l'existence de la pandémie et les mesures barrières de prévention. Les informations sur la maladie ont été reçues à travers les médias (radio et la télévision). Par ailleurs, ces mesures ont changé les habitudes des adultes comme des enfants qui se lavent proprement les mains au savon avant chaque repas.</p>	<b>Aux acteurs de la santé et de l'hygiène publique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les sensibilisations pour le respect des gestes barrières de prévention</li> </ul>

<b>Autre</b>		<p>Selon les personnes déplacées, elles n'ont rien emporté au cours de ce déplacement forcé. Elles ont confié à l'équipe déployée pour l'évaluation rapide de protection que tous leurs biens ont été soit abandonnés ou brûlés dans les incendies des maisons. Tout ce qui ne pouvait être emporté a été brûlé par les GANE. Selon les informations reçues lors des focus group et d'après des informateurs clés, les besoins prioritaires sont les vivres, les NFI, le CASH et les abris.</p>	<p><b>Aux acteurs humanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assister les PD en vivres, cash et NFIs,</li><li>- Appuyer les PDI en AGR</li></ul>
--------------	--	---	--